

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS

Un an

Constantinople	Ltq.	1
Province		8
Etranger		80
Six mois		
Conspole	Ltq.	4
Province..		450
Etranger		45



JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire : laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner ; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.
PAUL-Louis COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION:

Galata, Inayet Han

7-9 et 10

(Au-dessus de la Poste Française)

Adresse télégraphique :

Bosphore-Galata

TÉLÉPHONE: Péra 1309

IL FAUT VOIR DE PRÈS CE QU'EST LE BOLCHEVISCHE

La guerre a causé un ébranlement universel. Les peuples sont dans un chaos matériel et moral. Les riches sont devenus des pauvres, et les pauvres sont devenus des riches. Tout est à l'envers, hommes et choses. Et cela produit un malaise qui laisse dans l'âme je ne sais quelle amertume. Plus que jamais l'on peut dire avec le poète que personne n'est content de son sort. Même ceux que la chance a favorisés et qui ont rassasié des fortunes dans les ruines et dans le sang, même ceux-là sont inquiets. Une sorte d'angoisse plane sur le monde. Tous les regards sont tournés vers les nuages qui s'amoncellent à l'horizon, et l'on se demande s'ils ne vont pas en crevant nous inonder d'un déluge qui va tout emporter. En Russie, le mal a déjà fait des ravages effroyables. Et la vague rouge couvre à peu près tout l'empire des tsars. Quel monde nouveau va sortir de ce cataclysme ? Le bolchevisme paraît avoir une force

ter avec les soviets ? Nous pourrons répondre à ces questions lorsque nous saurons exactement de quoi il retourne.

La France est tout particulièrement intéressée à la solution du troubant problème russe. Appauvrie par les dévastations allemandes, elle a besoin de tout l'argent qu'elle a prié au dehors.

Et si le gouvernement de Lénine offrait des garanties sérieuses pour nous couvrir, il nous serait difficile de les dédaigner. D'autre part, nous ne saurions oublier que la Russie fut notre alliée. Nous voulons qu'elle le soit encore. Nous devons éviter à tout prix qu'elle tombe dans les bras de l'Allemagne. Nous pensons en effet que l'alliance des deux nations placées aux deux pôles de l'Europe est nécessaire à l'unité du continent. Voilà bien des raisons, n'est-ce pas, pour nous inciter à regarder de très près les choses de Russie. Nous irons à Moscou, pleins d'indulgence pour les fautes du passé si elles n'ont pas revêtu des couleurs trop sanglantes.

Nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'il soit possible de tendre la main aux démocrates comme nous l'avons tendue aux tsaristes. Nous n'avons pas l'intention de nous immiscer dans les affaires intérieures des autres, ennemis ou amis. Mais nous voulons savoir avec qui nous traitons. Sommes-nous en présence de gens honnêtes ou d'assassins ? Même pour récupérer de gros sous, la France ne s'abaissera jamais à plonger la main dans la bouse. Elle a trop d'idéal pour descendre dans la honte. Fille de la Révolution, elle comprend les excès, inévitables, qui suivent la chute d'un régime d'oppression ; pourtant elle ne saurait approuver un gouvernement qui aurait érigé la terreur rouge en système. Les coups de folie s'expliquent, à condition qu'ils ne durent pas. Nous espérons donc que la Russie trouvera son équilibre dans l'ordre et la légalité et qu'il nous sera ainsi permis de renouer bientôt avec elle les relations les plus amicales.

Michel PAILLARÈS

LES MATINALES

On nous menaçait, avant-hier, d'une grève des employés des trams auxquels s'associaient ceux du funiculaire et de l'électricité. Le différend semble aux dernières nouvelles aplani. Les revendications des employés ont été accueillies avec bienveillance. C'est du moins ce que les «mieux informés» assurent.

Il me plaît de tenir pour vraie cette nouvelle puisqu'elle nous promet la non interruption des services indispensables à la bonne marche de l'affaire et à la continuité des plaisirs. Mais la grève n'en reste pas moins une épée de Damoclès suspendue sur nous dans tous les rayons de notre activité, par out où l'employeur et l'employé se défont réciproquement.

N'est-il pas temps d'en finir avec une situation de perpétuels désaccords ? Au fond toutes ces plaintes de principes se résument à une question de gros sous puisqu'elles reposent sur l'insuffisance des salaires. La réglementation des heures de travail est une question subsidiaire puisque nul ne refuse une besogne supplémentaire qui lui rapporte un supplément de paye. Plaie d'argent n'est pas mortelle, dit le proverbe. Alors pourquoi les employeurs ne font ils, une bonne fois pour toutes, les sacrifices que les circonstances imposent en vue de permettre à leurs collaborateurs de vivre sans angoises et de travailler sans faiblesses ? Si les intéressés prenaient d'eux-mêmes l'initiative d'une mesure aussi sage, au lieu d'attendre une manifestation d'exigences toujours hostiles quand elle se produira de cette façon, ils préviendraient le

décuragement de leurs subordonnés en même temps qu'ils prouveraient leur volonté de collaborer en confiance avec eux contre l'anarchie qui gouverne notre marché. Au lieu de capituler par chapitres et par périodes, il serait plus sage d'établir, dans toutes les branches, l'accord du travail entre les parties sur des tarifs précis et définitifs qui satisfassent chacun dans la mesure de ses besoins. Il y a un minimum qu'on ne saurait en tout cas ne pas reconnaître comme dû à un travailleur exposé à la vie chère de notre bonne ville en l'an 1920. Lorsqu'il sera généralement observé, il y a des chances pour que nous soyons à l'abri de ces revendications successives et de ces grèves dont la menace seule suffit à bouleverser l'ordre social.

VIDI

LA POLITIQUE

Le manifeste gouvernemental

Le manifeste que vient de publier le cabinet Damad Férid est la suite logique du rescrit impérial qui porta de nouveau l'ex-grand-vézir au pouvoir. Il acquiert une importance plus grande par le fait qu'il est accompagné d'un fetva du Cheikh-ul-Islam condamnant le mouvement nationaliste d'après les principes de la loi du Chéri. L'Histoire turque signale plusieurs interventions de ce genre, de la part du Cheikh-ul-Islam dans des cas de politique pure. C'est qu'il est difficile, dans un pays où le Souverain est en même temps Khalife, de séparer les domaines religieux et politiques.

Le fetva de samedi dernier précise la position du Khalife en face du mouvement d'Anatolie. Désormais les Croisans ne pourront plus avoir de doute et leur conscience doit leur imposer non seulement une attitude hostile au mouvement, mais aussi l'obligation de le combattre partout où ils le pourront.

Le manifeste gouvernemental tire les conclusions logiques de ce fetva. Il place toute la question d'Anatolie sous son vrai jour et pousse le cri d'alarme: la patrie est en danger.

Nul ne peut méconnaître la gravité du mouvement qui a fait naître Moustafa Kemal, en Aïje Mineure. A plusieurs reprises, nous avons fait ressortir, ici même, le péril extrême qu'il fait courir à ce pays. Nous l'avons fait avec une franchise que d'aucuns ont voulu parfois nous reprocher. Les événements ne nous ont donné malheureusement que trop raison.

Le manifeste du cabinet Damad Férid ne peut donc que nous satisfaire. S'il est une critique que nous nous permettrons de formuler, celle-ci vise le passage où, se référant aux récents massacres d'Anatolie, le manifeste les traite de «mauvais incidents répugnans» qui auraient suscité contre la Turquie un vif courant dans l'opinion publique d'Europe et d'Amérique.

Les massacres d'Anatolie sont une tache indélébile qui ne désavoueront jamais trop les hommes d'Etat turcs. Un langage clair, une réprobation énergique sont nécessaires en l'espèce pour que, dans le cas grave qui nous occupe, l'opinion publique européenne fasse nettement la distinction entre Moustafa Kemal qui massacre et ceux-là même qui ont entrepris la mission patriotique de détruire son œuvre néfaste et criminelle.

L'Informé

DERNIÈRES NOUVELLES

DISSOLUTION DE LA CHAMBRE

Ainsi que nous le faisions prévoir depuis quelques jours la dissolution de la Chambre est un fait accompli.

Hier, vers midi, Moustafa Natik pacha, nouveau commandant de la place s'est rendu au Parlement et à communiqué à Abdel-Aziz-Medjidi effendi, second vice-président de la Chambre l'irradé impérial ordonnant la dissolution de la Chambre. Les députés et les fonctionnaires ont aussitôt quitté le palais législatif.

Ainsi se clôt une session ouverte dans des conditions qui étaient la négation même de l'esprit constitutionnel.

Voici le texte de l'irradé ordonnant cette dissolution :

Pour des raisons politiques qui s'imposent, la dissolution de la Chambre devient nécessaire, conformément aux termes du paragraphe spécial de l'article 7 modifié de notre charte constitutionnelle: la dissolution du Parlement, en cas de nécessité, étant du ressort de nos droits souverains, j'ordonne, à partir d'aujourd'hui, la dissolution du Parlement, à condition qu'il soit procédé, d'après la loi, dans un délai de quatre mois, à de nouvelles élections pour une nouvelle Chambre.

T.H.R.

Constantinople le 11 avril 1920,

La reddition de Youssouf Izzet pacha

Youssouf Izzet pacha, commandant du 13me corps d'armée, aura fait sa reddition à Ahmed Anzavour pacha.

Les forces nationales

Nous apprenons que le quartier général des forces nationales a été transféré d'Ankara à Sivas.

Préfecture de la ville

Par décision du conseil des ministres, la préfecture de la ville sera détachée du ministère de l'intérieur et rattachée à celui des travaux publics.

A Brousse

Les forces nationalistes se trouvant à Brousse se sont retrouvées de cette ville, abandonnant celle-ci aux forces gouvernementales envoyées pour l'occuper.

Kechfi bey, vali de Brousse, a reçu l'ordre télégraphique de venir à Constantinople.

Anzavour pacha à Panderma

L'entrée d'Ahmed Anzavour à Panderma fut, paraît-il, triomphale. Le kâmakam ainsi qu'une délégation militaire et une délégation civile s'étaient portées à sa rencontre. Accompagné de cheikh Ismail et de 200 cavaliers circassiens, Anzavour fit son entrée dans la ville. S'arrêtant devant le konak du gouvernement où se pressait une foule compacte, il prononça un discours.

— Je suis, dit-il, un sujet fidèle de Sa Majesté Impériale le Sultan, et j'ai juré de délivrer le pays du fléau nationaliste. Je suis également décidé à rétablir la concorde entre les divers éléments.

Le prince Djemaleddin effendi s'est rallié à Anzavour pacha.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

La note du gouvernement français au gouvernement britannique.

Paris, 10. T.H.R. — L'agence Havas donne un résumé de la note adressée vendredi par M. Millerand au gouvernement britannique. Le gouvernement français a affirmé d'abord que la loyauté de son attitude ne peut laisser aucun doute; ses alliés ont été constamment tenus au courant des opérations et de l'occupation de Francfort et autres villes.

Le 3 avril le gouvernement français informa ses représentants, dans les capitales alliées, par un télégramme dont la copie a été remise en même temps au siège des ambassades alliées, à Paris, que le maréchal Foch étudiait les mesures militaires qui désormais ne pouvaient être ni évitées.

D'autres part il rappela qu'il s'agit de la violation des clauses solennelles signées par la France et la Grande-Bretagne et que le gouvernement allemand avait lui-même reconnu la nécessité d'une autorisation formelle et préalable, pour cette dérogation à l'article 43; en même temps que le droit du gouvernement français à réclamer, en échange, un gage territorial.

Comment le gouvernement français aurait-il pu se contenter de la promesse allemande de faire retirer la Reichswär aus sitôt l'ordre rétabli, pour la réparation des dommages, pour la livraison des coupables, pour le charbon et pour le désarmement de l'armée de terre.

Les Alliés n'ont pas reçu les satisfactions stipulées par le traité de Versailles.

Le gouvernement britannique a-t-il bien mesuré tout le danger de ces violations successives et systématiques ? A quel moment croira-t-il devoir s'arrêter dans la voie des concessions ?

Elle ne demande d'ailleurs qu'à le dire avec tous ses Alliés ; le gouvernement français est non moins convaincu que le gouvernement anglais de la nécessité essentielle de maintenir l'unité des alliés pour l'application du traité avec l'Allemagne.

Ce concert intime de la France et de l'Angleterre lui paraît également indispensable pour résoudre équitablement les grandes questions en Russie, dans les Balkans, en Asie Mineure et dans tout l'Islam.

La note se termine par l'assurance que le gouvernement français, sous le bénéfice de ces considérations, se déclare tout disposé à s'assurer, avant d'agir, de l'assentiment de ses alliés, dans toutes les questions interalliées que soulève l'exécution du traité.

La réponse de l'Angleterre

Paris, 11. T. H. R. — Une information du *Temps* fait connaître que M. Millerand a reçu, dimanche, lord Derby, ambassadeur d'Angleterre, qui lui a exposé les vues du gouvernement britannique et qui lui a laissé une communication écrite en réponse à la communication française, dont M. Lloyd George et ses collègues ont pris connaissance samedi.

Le gouvernement britannique qui exprime en termes conciliants, dit le *Temps* paraît attacher une importance particulière à l'interprétation de la phrase par laquelle se termine la note française.

Les négociations franco-russes à Copenhague

Copenhague, 11. T. H. R. — La commission officielle française présidée par M. Mussat est entrée en relations avec les délégués du gouvernement des Soviets, au sujet de la dette russe envers la France.

De son côté la délégation anglaise vient de conclure les négociations avec le délégué russe en ce qui concerne la reprise des relations commerciales entre la Grande Bretagne et la Russie.

En raison de la fête d'hier, le Bosphore paraît aujourd'hui sur deux pages seulement.

DÉPÈCHES DES AGENCES

Les événements d'Allemagne

Les négociations diplomatiques
Paris, 11. T.H.R.—La note de la France a été remise, samedi matin, au gouvernement britannique qui a tenu aussitôt un conseil des ministres spécial, pour élaborer les termes de sa réponse.

Dans sa note, M. Millerand déclarait que la France n'avait pas agi à l'insu de ses alliés. Elle les a, au contraire, avertis et consultés constamment. Sa bonne foi est évidente. La France a jugé d'une gravité exceptionnelle la violation du traité par l'Allemagne d'autant plus que le gouvernement de Berlin avait reconnu lui-même à la France le droit de réclamer en échange de son autorisation un gage territorial. Cette garantie, ajoute le président du Conseil, nous était rigoureusement nécessaire, car l'Allemagne, hélas, a fait constamment preuve de mauvaise foi pour l'exécution du traité.

La promesse d'évacuer la zone neutre ne pouvait donc être tenue pour suffisante. Au surplus, l'incident de la Ruhr n'est qu'un épisode dans la série de ces violations successives et systématiques du traité. Fallait-il que les Alliés cédassent une fois encore devant les militaires allemands ?

Le gouvernement français et avec lui toutes les Nations, ne l'en pas pensé. La France a été obligée de dire cette fois : « C'est assez. »

M. Millerand conclut ainsi : « Le gouvernement et le peuple français sont inébranlablement résolus à maintenir l'alliance et l'amitié avec la Grande-Bretagne, mais ils veulent pouvoir compter sur elle pour l'exécution loyale du traité. »

« Sous le bénéfice de ces considérations, le gouvernement français s'est déclaré disposé à s'assurer de l'assentiment de ses alliés, avant d'agir dans toutes les questions interalliées que soulève l'exécution du traité. »

Les dernières nouvelles de Londres font connaître que la réponse du gouvernement anglais à la note précédente a été approuvée par le Conseil du Cabinet et envoyée à Lord Derby pour être remise au gouvernement français.

Angleterre

Le départ de M. Lloyd George pour San Rémo

Londres, 11. T.H.R.—M. Lloyd George a quitté Londres, samedi après-midi, pour se rendre à San Rémo. Il effectuera le voyage par mer, ce qui prendra une grande semaine.

Les journaux français voient là un indice du prompt règlement de l'incident franco-anglais.

France

M. Millerand fera lundi une déclaration à la Chambre Française

Paris, 11. T.H.R.—M. Millerand a reçu samedi, M. Barthou président de la Commission des Affaires Extérieures de la Chambre, avec lequel il s'est entretenu des événements actuels et de l'état des négociations avec l'Angleterre. Il est probable que le Président du Conseil fera, lundi, une déclaration à la Chambre.

La situation diplomatique et la presse étrangère

Paris, 11. T.H.R.—La presse anglaise commente la situation diplomatique, dans sa grande majorité, soutient énergiquement l'action de la France.

Le *Pall Mall Gazette* écrit : « Quel que soit le point de vue qu'on puisse adopter, dans les milieux officiels britanniques, un fait reste indéniable : c'est que l'opinion publique des deux pays est à peu près unanime à reconnaître la justesse du point de vue français et à admettre qu'il est impérieusement nécessaire d'apprendre à l'Allemagne qu'elle ne doit pas se jouer du traité de paix. »

L'*Evening News* écrit : « La France a agi strictement d'accord avec les stipulations du traité ; mais elle agit de la façon qui puisse être comprise par le gouvernement allemand. Elle agit en toute justice, puisqu'elle a donné à l'Allemagne un délai pour lui permettre de retirer ses troupes. Nous qui connaissons l'Allemagne nous n'attendons que mauvaise foi de la part de ses gouvernements actuels et nous savons qu'elle ne tiendra ses promesses que sous la contrainte. »

En quelques lignes...

Ihsan bey, ex-mustessar de Pétra a été nommé sous-secrétaire d'Etat du ministère des affaires étrangères.

Le ministre de la guerre a ordonné aux officiers responsables de la garde de la prison de Békir-Agha de veiller au maintien de l'ordre en vue de prévenir toute évasion des détenus.

Le Yeni-Gune d'hier a été confisqué. Ce journal est suspectué *sine die*. Des poursuites sont intentées contre le gérant responsable.

Le gouvernement n'a pas accepté l'augmentation du tarif du Seiri-Séfâine et a décidé que cette compagnie comblera son déficit par des économies.

LA SITUATION

Déclarations d'Osman Rifaat pacha et de Djemil pacha

Osman Rifaat pacha, ministre de l'Eykaf a fait les déclarations suivantes à un rédacteur du *Tasvir* :

— Le fetwas et la déclaration du gouvernement sont sur le point d'être communiqués à l'Anatolie. Nous avons le ferme espoir que les choses seront réglées sans que nous ayons besoin d'avoir recours aux moyens extraordinaires prévus. La population est à même de distinguer le bien du mal. Souhaitons qu'elle entre dans la voie du repentir.

Je ne sais rien au sujet de l'institution d'une nouvelle cour martiale. Je crois que le grand vizir nourrit un semblable projet.

Pour le moment, le gouvernement ne compte pas prolonger le délai accordé au rebelles pour leur soumission.

A propos d'une prolongation éventuelle du délai de 8 jours, Djemil pacha, ministre des travaux publics, a fait à l'Akcham des déclarations à peu près identiques.

ECHO ET NOUVELLES

Les fêtes de Pâques (v.s.)

La cérémonie des Vêpres de Pâques au patriarcat œcuménique s'est déroulée, dimanche, à 10 h. avec une solennité exceptionnelle et au milieu d'une affluence considérable où l'on remarquait un grand nombre de personnes étrangères du monde officiel interallié. Mgr Dikotheos, locum tenens a officié entouré de tout le haut clergé du Saint-Synode. Une réception a été tenue, à l'issue du service divin, dans la grande salle du patriarchat, où a eu lieu une distribution d'œufs de Pâques aux assistants.

L'amiral Bristol, haut commissaire américain et Mme Bristol ont pris part à la cérémonie. Le capitaine Caprini, commandant des carabiniers royaux, s'était fait représenter par le lieutenant Grandi.

Dans toutes les églises grecques de l'archevêché les processions se sont déroulées dans un ordre parfait et avec un éclat particulier. Une grande affluence de fidèles a été ces solennités au milieu d'une allégresse générale à laquelle un soleil d'été a ajouté une spender de renouveau.

Seules les églises arméniennes, comme nous le disions dimanche, avaient en signe de deuil national suspendu les services religieux. Les églises resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Arménie et Azerbaïdjan

De la lecture des journaux de Tiflis, arrivés en tout dernier lieu, il ressort que l'Azerbaïdjan n'a pas encore officiellement déclaré la guerre à l'Arménie.

Le prince Sabaheddin

Le prince Sabaheddin n'a pas fait jusqu'ici connaissance de la décision au sujet des propositions qui lui ont été faites en vu d'entrer dans le ministère.

Les émigrés musulmans

Certains journaux s'étaient fait l'écho d'un bruit selon lequel le Relief Committee Américain aurait décidé de disposer d'une somme importante pour le transport dans les vilayets orientaux (provinces arméniennes), des émigrés musulmans, le Djagadamart s'est adressé au colonel Coombs, président du dit comité, pour vérifier cette information.

Le colonel Coombs a répondu qu'une seule décision n'existe pas.

A bord de l'EROS

Hier, M. Jean Stern, de passage en notre ville, a donné un déjeuner à bord de l'*Eros* pour inaugurer les nouveaux services de la Société Les « Affréteurs-Réunis » entre la France et la Turquie.

Les plus hautes personnalités françaises assistaient à cette réunion intime :

Monsieur De France, Haut Commissaire de la République, Monsieur le Général Bourgon, Commandant les Armées Alliées en remplacement du Général Franchet d'Espérey, le Capitaine de vaisseau Vandier, Chef d'Etat Major Général, le Lieutenant de vaisseau Steeg, Directeur Général de la Banque Impériale Ottomane, Monsieur Giraud, Président de la Chambre de Commerce Française.

CE QUE DISIENT LES AUTRES

Presse turque

Le Chéariat, le Padichah, la Justice Du Péyam-Sabah (sous la signature d'Ali Kemal bey) :

Après avoir lu et médité les pièces si importantes que nous publions d'autre part, aucun patriote ne pourra ne pas maudire les forces dites nationales — ces forces qui ont causé à notre pays infortuné beaucoup plus de mal que le plus irréconciliable de nos ennemis. Au dedans, elles ont écrasé les gens sans défense, au dehors, elles nous ont porté un tort encore plus considérable.

Il y a vraiment lieu de féliciter le gouvernement.

LE BOSPHORE

ment actuel de s'être engagé avec tant de résolution dans la voie tracée par la justice.

Le fait qu'après avoir, pendant des années, infligé au pays tous les malheurs, ces tyans aient aussi, après l'armistice, traîné la patrie souffrante de supplice en supplice, constitué une rébellion ouverte contre le Chéariat, le Padichah, la Justice. Des actes aussi odieux devaient certainement recevoir un jour le châtiment mérité. L'heure de ce châtiment a sonné.

Le position de la Chambre

— Du *Tasvir Eskiâr*:

Depuis l'arrivée du cabinet Damad Férid pacha au pouvoir, une des questions intérieures les plus importantes est la position de la Chambre.

Aux termes de l'article 7 de notre loi constitutionnelle, S. M. I. le Sultan possède le droit de dissoudre la Chambre des députés. Par conséquent — et sous le rapport de la forme légale — le renvoi de celle-ci est une chose très simple.

Si l'Assemblée jugerait une dissolution nécessaire et si le Souverain l'approuverait cette mesure, celle-ci pourrait être très facilement appliquée. C'est ce qu'estime aussi le cabinet actuel. Voilà pourquoi il ne se

peut pas faire promulguer un décret de dissolution et préférer agir avec réserve.

En effet, une mesure hâtive ne saurait présenter aucun avantage. Procéder à une dissolution immédiate de l'Assemblée serait un acte dicté plutôt par le sentiment que par la logique.

Sous le rapport de sa politique, le cabinet Damad Férid pacha n'aurait rien à gagner au renvoi d'une assemblée qui, à l'heure présente, ayant suspendu son travail législatif, ne saurait faire acte d'opposition et que l'exécutif est en mesure de dissoudre quand il le voudra.

On ne saurait jouer avec l'existence de la nation

— De l'*Alaydar*:

Tandis que nous songeons à notre défense contre les ennemis extérieurs, quelle doit être notre attitude à l'égard des ennemis intérieurs.

Il est certains journaux paraissant en Asie-Mineure. Ces feuilles empoisonnées — organes des forces dites nationales — pourvoient en Anatolie la plus nuisible, la plus néfaste des œuvres. Dans un de ces journaux, nous avons vu un communiqué officiel qui n'est qu'une déclaration de guerre au gouvernement central.

Autant que nous sachions, seul le gouvernement officiel et légal d'un pays a le droit de publier des communiqués officiels. Qui a osé rédiger et faire paraître le communiqué dont nous venons de parler ?

Alors que nous avons à nous défendre contre les ennemis extérieurs, quelle attitude devons-nous prendre vis-à-vis des servants qui sillonnent à l'intérieur ?

Ces lézards perfides ne sont pas dignes de pitié, et nous ne considérons pas comme un membre de la famille ottomane quiconque éprouverait pour eux la moindre commisération, car nos plus grands ennemis extérieurs ne nous ont pas causé plus de mal que ces ennemis intérieurs.

Par conséquent nous attendons que le gouvernement fasse sentir un moment plus fort à ces misérables la main de fer de la justice.

Demain

— De l'*Ikkam*:

L'histoire offre de nombreux exemples de chutes morales et sociales survénues à la suite de défaites militaires. A toutes les époques et dans tous les pays, ces chutes se produisent presque de la même façon. Ou bien nous assistons à des dissensions folles ou bien chacun ne songe qu'à soi, ou bien encore nous voyons une coupable indifférence à l'égard des questions vitales intéressant la patrie. Cette chute morale a commencé chez nous depuis longtemps et sous la triple forme que nous venons d'exposer. Nul ne saurait soutenir le contraire.

Le plus singulier est que ceux qui, on constate aujourd'hui cet état d'âme sont surtout les personnes qui, durant la guerre, ont réalisé, derrière le front, les plus gros bénéfices, au détriment du public. La plupart de ces gens, quand ils virent que notre pays ne leur offrait plus assez d'amusements ou de jouissances, le quittèrent pour s'en aller chercher dans un coin d'Europe. Quant à ceux qui sont restés ici, ils nous regardent souffrir et rient sous cape.

Nous confirme le *Vakil* relevait l'autre jour la possibilité de certaines réformes administratives.

A notre avis, ces réformes ont un caractère secondaire. La réforme qui s'impose avant toute autre est celle de notre caractère. Nous devons réformer notre caractère et relever notre conscience.

Presse arménienne

— Tristes Pâques

— Du *Djagadamart*:

Tandis que tous les peuples ont fêté Pâques dans la joie et le bonheur, le peuple arménien est livré à la douleur.

En cette seconde année qui suit l'armistice, il n'est pas encore de Pâques pour ce peuple qui, d'un bout à l'autre de la Turquie, se tord dans la souffrance.

Et là-bas, au pied de l'Ararat, le gouvernement arménien a mobilisé ses forces, à l'effet de repousser un ennemi qui le menace de deux côtés.

Malgré toutes les démarches, malgré les efforts surhumains d'un peuple déjà éprouvé, la situation reste plus que terrible, et nous ne savons pas ce que demain nous réserve.

Les Arméniens de Constantinople, en fermant leurs églises en ces jours solennels, font une protestation. Celle-ci aura-t-elle un résultat pratique ? Ce deuil produira-t-il un effet quelconque sur ceux qui sont à la joie et à l'oubli ?

Nous ne savons.

Nous menons une lutte pour l'existence, et le désespoir inspire toutes les résolutions.

Grande vente aux enchères

— Prinkipo

Salle du restaurant « Casino » (débarcadère) mercredi 14 courant à partir de 11 h., du matin. Bijoux, fourrures, argenterie, tapis, etc., appartenant aux réfugiés russes. Les acheteurs auront à verser en plus du prix d'achat 3 obo pour frais de crise.

AVIS OFFICIEL
du Conseil de ravitaillement

Il est porté à la connaissance du public que les tarifs maxima ci-dessous seront mis en vigueur à partir du 12 avril.

FARINES :

Farine étrangère le sac de 63 kil. Ltqs. 15.75
1re Qual. farine indigène → 72 kil. → 14.25
Qual. inférieure → 72 kil. → 10.75

PAIN :

Pain de luxe « frangellas » :

le kilo Pst. 22
1/2 " " 11
1/4 " " 5.12

Les fours autorisés à fabriquer le pain de luxe « frangellas » devront dorénavant fabriquer ce pain exclusivement de farine étrangère, en forme de bâton et avec de la levure de bière. Il est interdit à ces fours de fabriquer du pain de première qualité.

Pain de 1re qualité :

le kilo Pst. 19
1/2 " " 7.50
1/4 " " 3.75

Ce pain devra être fabriqué de 50 obo de farine américaine et de 50 obo de farine indigène.

Pain de 2e qualité :

le kilo Pst. 15
1/2 " " 7.50
1/4 " " 3.75